

FINANCES · GESTION · LEADERSHIP



**AFOA CANADA**

*Bâtir une communauté de professionnels*

## **ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS**

**LA MEILLEURE SOURCE D'INFORMATION ET DE FORMATION  
EN FINANCE, GESTION ET LEADERSHIP AUTOCHTONES**



# AFOA CANADA – ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

**Inscrivez-vous à l'un des ateliers réguliers ou devenez l'hôte d'un de ces ateliers dans votre communauté et nos instructeurs viendront à vous!**

Nous sommes heureux de vous offrir des ateliers pouvant vous aider – vous et votre personnel – à mieux servir votre organisation et votre communautés. Nos ateliers portent sur d'importantes questions liées à la gestion et aux finances. À ces ateliers, chaque participant reçoit des publications, outils et guides qui lui serviront de référence une fois de retour à son travail.

Animés par des experts, nos ateliers s'adressent à tout professionnel travaillant dans une organisation ou communauté autochtone, ou encore collaborant avec l'une de ces organisations ou communautés. Nous vous invitons à parfaire vos compétences ou encore à en apprendre de nouvelles.

**Inscrivez-vous dès maintenant à l'un de nos ateliers réguliers ou encore soyez l'hôte d'un de ces ateliers que nous adapterons aux besoins de votre communauté.**

## MESURER LA PERFORMANCE ET EN FAIRE RAPPORT AU SEIN DES PREMIÈRES NATIONS

### ATELIER DE 2 JOURS

Cet atelier traite essentiellement de l'information sur la performance à présenter aux membres de la communauté. Voici les thèmes abordés : les principes essentiels de la présentation de l'information sur la performance dans le contexte des Premières Nations; l'établissement d'un lien entre ces principes et la présentation de l'information financière; la roue de la performance autochtone; le niveau de détail de l'information à présenter et la fréquence des rapports; les principaux aspects de la performance sur lesquels l'information doit porter; le type d'informations à présenter; et l'établissement de rapports fondés sur les buts.

## INITIATION À LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE DANS LES PREMIÈRES NATIONS

### ATELIER DE 2 JOURS (en anglais seulement)

Bon nombre de collectivités d'un bout à l'autre du pays adoptent la planification communautaire globale (PCG) dans le but d'améliorer leur assise économique tout en affirmant leur indépendance et le contrôle de leurs ressources communautaires. À l'aide d'études de cas et de pratiques exemplaires, on aborde les questions suivantes : l'histoire et l'évolution de la PCG; l'exploration des principes de base; et les modèles à suivre, ainsi que les conseils des Premières Nations qui ont mis en œuvre une PCG.

## L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION DE GESTION EFFICACE

### ATELIER DE 2 JOURS

En avril 2011, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) a modifié sa politique d'intervention afin de créer une nouvelle Politique de prévention et de gestion des manquements, ainsi que de nouveaux outils pour appuyer cette nouvelle politique. Parmi ces outils, il y a le plan d'action de gestion (le PAG) qui remplace le plan de redressement. Un PAG est une initiative de planification globale visant à aider les collectivités des Premières Nations et les organisations autochtones à s'attaquer aux causes profondes d'un ou de plusieurs manquements à une entente de financement. Voici les questions abordées durant cet atelier : la nouvelle Politique de prévention et de gestion des manquements, la Directive d'AADNC sur la prévention et la gestion des manquements, et le processus du PAG; la transition d'un plan de redressement au PAG; et un guide de planification générale basé sur le processus de planification stratégique. Nombreuses sont les personnes qui participent à cet atelier, non seulement parce qu'elles doivent élaborer un PAG ou parce qu'elles font l'objet d'une certaine forme d'intervention, mais aussi parce qu'elles souhaitent élargir leurs compétences en gestion et en savoir plus sur la façon d'éviter de faire l'objet d'intervention.

## LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS

### ATELIER DE 2 JOURS

La planification stratégique au sein des communautés de Premières Nations constitue une composante essentielle du développement communautaire. Un plan stratégique se veut une sorte de carte routière indiquant comment une communauté peut progresser pour se rendre là où elle souhaite être dans cinq ou dix ans. Apprenez comment embaucher les bonnes personnes au sein de votre communauté et comment savoir quelles ressources sont nécessaires pour accomplir votre plan stratégique. Découvrez quels sont les éléments clés d'un bon plan stratégique et comment mesurer les progrès que réalise votre communauté par rapport à ce plan.

## LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE EN MILIEU DE TRAVAIL AUTOCHTONE

### ATELIER DE 2 JOURS

Cet atelier a été conçu pour expliquer de façon générale aux participants comment créer et assurer de bonnes valeurs et principes éthiques dans le milieu de travail autochtone. Voici les questions abordées durant cet atelier : l'éthique des affaires; le lien entre l'éthique et les traditions autochtones; les principes de base de la gestion des ressources humaines; l'élaboration d'un code d'éthique pour votre organisation; comment la question de l'éthique influe sur la gouvernance et la reddition de comptes; et tous les aspects des activités de développement économique et communautaire.



## INTRODUCTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

### ATELIER DE 2 JOURS

De plus en plus, le développement économique est perçu comme un moyen pour les gouvernements autochtones et les Premières Nations d'accroître leur richesse, le taux d'emploi chez leurs membres, la fierté communautaire, ainsi que pour obtenir les ressources financières requises pour accomplir d'autres buts importants. Le développement économique peut être abordé de maintes façons et tout cela peut sembler accablant. Au cours de cet atelier, on vous explique ce qu'est le développement économique et on encourage les participants à discuter des pratiques exemplaires et des leçons apprises, et on vous propose les outils de base nécessaires pour commencer votre propre processus de planification d'une stratégie de développement économique.



## PLANIFICATION, CRÉATION ET MISE EN ŒUVRE EFFICACES D'UNE FIDUCIE

### ATELIER DE 2 JOURS (en anglais seulement)

De plus en plus de collectivités créent des fiducies en raison de la multiplication des règlements de revendications, des ententes sur les répercussions et les avantages économiques, et des autres ententes de partage des ressources. Il en est résulté une accumulation accrue des richesses, ce qui a engendré d'énormes responsabilités pour les dirigeants et les administrateurs qui doivent créer des structures fiduciaires. Cet atelier est conçu de manière à sensibiliser les dirigeants et les administrateurs à cette réalité, et à leur expliquer les questions suivantes : la planification d'une fiducie; la préparation de la communauté; les complexités liées à la création d'une fiducie; le choix et la mise sur pied de la structure fiduciaire correspondant le mieux aux besoins; les domaines clés concernant la mise au point d'une fiducie; et une bonne stratégie d'investissement qui satisfera aux besoins de la fiducie non seulement aujourd'hui, mais aussi dans l'avenir.

« J'ai trouvé très motivant et inspirant l'atelier pré-congrès Planification, création et mise en œuvre efficaces d'une fiducie. J'y ai obtenu des outils pour m'aider à accomplir mon travail. »

*Teresa C. Migwans, GFAA, administratrice de fiducie, Atikameksheng Trust (Ontario)*

## LES FONDEMENTS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

### MODULE 1 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE

#### ATELIER DE 1 JOUR

AFOA Canada a élaboré une série de quatre modules d'un jour portant essentiellement sur les principes de base de la gestion des ressources humaines dans les organisations autochtones. Le premier module se veut un survol de cette pratique professionnelle qui contribue à la réussite de l'organisation. Au cours de cet atelier, on aborde les thèmes suivants : travailler en milieu autochtone; créer un environnement favorisant l'efficacité dans les relations de travail; les pratiques respectueuses de l'éthique; gérer les entrepreneurs et spécialistes des ressources humaines; gérer les relations avec la clientèle; les exigences juridiques et légales relatives à la fonction des ressources humaines; et la gouvernance et la conformité aux exigences légales.

### MODULE 2 – PLANIFICATION ET DOTATION

#### ATELIER DE 1 JOUR

Ce module fait partie d'une série de quatre modules d'un jour portant essentiellement sur les principes de base de la gestion des ressources humaines dans les organisations autochtones. Les participants y obtiennent l'information nécessaire pour qu'ils améliorent les fonctions de planification et de dotation en personnel au sein de leur organisation. On y aborde les thèmes suivants : la planification des ressources humaines; le recrutement et la sélection; la politique et le processus disciplinaires; et la procédure de cessation d'emploi. Inscrivez-vous à cet atelier interactif et engageant où vous aurez amplement le temps de participer aux discussions sur les concepts enseignés, et à leur application.

### MODULE 3 – GESTION DU RENDEMENT, FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS

#### ATELIER DE 1 JOUR

Ce module fait partie d'une série de quatre modules d'un jour portant essentiellement sur les principes de base de la gestion des ressources humaines dans les organisations autochtones. Les participants y obtiennent l'information nécessaire pour qu'ils améliorent les fonctions de gestion du rendement, de formation et de perfectionnement des employés au sein de leur organisation. On y aborde les thèmes suivants : la gestion du rendement – l'harmonisation des activités et des résultats des employés avec les objectifs organisationnels; la communication, la rétroaction, le dialogue et le coaching; le climat et la culture organisationnels; l'évaluation du rendement des employés; la conformité aux obligations de formation prévues par la loi; l'évaluation des besoins en matière de formation et les priorités de formation; et la coordination de la formation des employés. Inscrivez-vous à cet atelier interactif et engageant où vous aurez amplement le temps de participer aux discussions sur les concepts enseignés, et à leur application.

### MODULE 4 – RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

#### ATELIER DE 1 JOUR (en anglais seulement)

Ce module fait partie d'une série de quatre modules d'un jour portant essentiellement sur les principes de base de la gestion des ressources humaines dans les organisations autochtones. Les participants y obtiennent de l'information qui leur servira à améliorer les fonctions liées à la rémunération et aux avantages sociaux des employés. On y aborde les thèmes suivants : l'établissement de la rémunération – salaires et autres traitements, conception des tâches, programmes de récompenses et de stimulants; les lois et règlements concernant la rémunération; les avantages sociaux – programmes d'aide aux employés, régimes de santé et de bien-être, et initiatives à cet égard; les pensions et les fonds de retraite; et l'administration de la paie.

## ÉLABORATION DE PLANS D'ENTREPRISE ET DE PROPOSITIONS DE FINANCEMENT

### ATELIER DE 1 JOUR *(en anglais seulement)*

De plus en plus, les Premières Nations doivent obtenir leurs revenus de sources multiples et s'éloigner de leur dépendance sur le gouvernement du Canada pour des transferts financiers. Cela dit, on assiste à une croissance dans le développement des entreprises communautaires et privées. Le plan d'entreprise constitue un outil crucial qui permet de savoir s'il est prudent ou non de lancer une nouvelle entreprise ou encore s'il est préférable ou non d'acheter une entreprise existante. Au cours de cet atelier, on vous aidera à mieux comprendre le processus de planification des affaires et les éléments clés d'un plan d'entreprise efficace.

## DÉMYSTIFIER LES FINANCES POUR LES DIRIGEANTS ÉLUS DES PREMIÈRES NATIONS – VOLET I

### ATELIER DE 1 JOUR

Comprendre l'information financière est l'une des principales difficultés que rencontrent les représentants élus dans les collectivités autochtones. Les représentants élus sont un intervenant important dans la gouvernance financière de toute Nation car ce sont eux qui assurent la surveillance financière nécessaire. Ils doivent donc comprendre et savoir interpréter les rapports et renseignements financiers afin d'être en mesure de prendre des décisions clés qui auront une incidence significative sur leur collectivité. Cet atelier porte sur deux aspects : 1) le développement de la littératie financière; et 2) le développement de la capacité financière.

« L'atelier *Démystifier les finances pour les dirigeants élus des Premières Nations* est un atelier très positif pour quiconque souhaite entrer dans le monde politique. »

*Chef Terence McBride, Première Nation de Timiskaming (Québec)*

## DÉMYSTIFIER LES FINANCES POUR LES DIRIGEANTS ÉLUS DES PREMIÈRES NATIONS – VOLET II

### ATELIER DE 1 JOUR *(en anglais seulement)*

Visant à rehausser et à renforcer davantage les connaissances des dirigeants élus afin qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs responsabilités financières au sein de leur collectivité, ce volet II de l'atelier fait fond ce qui a été appris pendant le premier volet. Grâce à une approche analytique, les participants comprendront comment analyser les rapports financiers à l'aide de ratios financiers. On discutera avec eux des ratios financiers les plus utilisés dans les organisations autochtones et de la façon de les appliquer au processus décisionnel de la communauté. Il s'agira notamment des ratios de l'industrie, de ceux d'AADNC et de ceux du Conseil de gestion financier des Premières Nations. L'atelier comprendra également une discussion sur les tendances financières, la dette et les sources de revenus.

## LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE DES PREMIÈRES NATIONS

### ATELIER DE 1 JOUR

Cet atelier s'adresse aux dirigeants élus et au personnel de l'administration supérieure de communautés de Premières Nations. Il a été conçu de sorte à fournir une vue d'ensemble des concepts de gouvernance autochtones, et on y présente un grand nombre d'exemples utiles et de pratiques exemplaires afin d'aider les dirigeants élus et le personnel de l'administration à mieux comprendre les rôles et les responsabilités qui incombent à l'instance gouvernante, à l'administration et aux membres de la communauté. Les thèmes suivants y seront abordés : le rôle de l'instance gouvernante; les structures de gouvernance autochtone et les enjeux s'y rapportant; les principes d'une saine gouvernance; le point de vue d'une Première Nation; le pouvoir du Chef et du Conseil; les outils pour gérer les réunions du conseil; et une séance de recyclage sur la politique.

## LE PROCESSUS DÉCISIONNEL ÉTHIQUE POUR LES DIRIGEANTS ÉLUS

### ATELIER DE 2 JOURS

Dans cet atelier s'adressant spécifiquement aux représentants élus autochtones, on met l'accent sur le rôle déterminant que joue l'éthique dans leur vie quotidienne et on souligne l'importance d'un leadership fondé sur l'éthique en milieu autochtone. Voici les questions abordées durant l'atelier : les notions de droit, de responsabilité et d'éthique; les rapports entre ces trois notions; comment chacune de ces notions influe sur la façon dont les représentants élus remplissent leurs fonctions au quotidien; des situations où entrent en jeu des questions d'éthique et auxquelles font communément face les représentants élus; des questions clés que les représentants élus doivent se poser quand ils veulent prendre des décisions conformes à l'éthique; et les paramètres essentiels pour créer un milieu de travail respectueux de l'éthique.

« L'atelier *Le processus décisionnel éthique pour les dirigeants élus* est un incontournable, surtout pour les dirigeants élus n'ayant jamais siégé à un conseil. »

*Diane McRae, GFAA, gestionnaire, Administration et finance, Commission gouvernementale Gitksan (C.-B.)*

*Pour en savoir plus sur les ateliers qui se tiendront dans votre région ou pour organiser un atelier dans votre collectivité, communiquez avec AFOA Canada.*

*Tél. : 1-866-722-2362 Web : [www.afoa.ca](http://www.afoa.ca) Courriel : [info@afoa.ca](mailto:info@afoa.ca)*

